

tée par le président. Il est curieux de constater que la chute du cabinet a suivi de près l'*infamie* commise envers Mgr Coullié, archevêque de Lyon, l'*abandon* de la politique de réparation dite de l'*esprit nouveau* proclamé à la tribune par M. Spuller, et l'*inique* et *antipatriotique* défense faite aux militaires d'assister en uniformes aux fêtes de la vénérable Jeanne d'Arc la glorieuse libératrice du sol français.

Le ministère est tombé sur la question des syndicats des employés des chemins de fer. M. Jonnart, ministre des Travaux Publics, refusait aux employés des chemins de fer de l'Etat le droit de se syndiquer qu'il reconnaissait aux employés des chemins de fer des compagnies. L'ordre du jour Ramel, adopté par la Chambre, porte que :

“ La Chambre, considérant que la loi de 1848 s'applique aux ouvriers et employés des exploitations de l'Etat aussi bien qu'à ceux des industries privées, invite le gouvernement à la respecter et à en faciliter l'exécution. ”

Le cabinet Casimir-Périer était au pouvoir depuis le mois de novembre dernier. C'était le 32^e cabinet depuis le commencement de la troisième république. En faisaient partie messieurs Casimir-Périer, Jonnart, Dubost, Marty, Burdeau, Spuller, Raynal, Viger, Boulanger, le général Mercier et l'amiral Lefebvre.

Après bien des pourparlers et des tâtonnements de toutes sortes, M. Dupuy, le président de la Chambre des Députés, a finalement réussi à former un nouveau cabinet. En voici la composition.

M. Dupuy, premier ministre, ministre de l'Intérieur et ministre des Cultes ; M. Poincaré, ministre des finances ; M. Guérin, ministre de la justice ; M. Félix Faure, ministre de la marine ; M. Delcassé, ministre des colonies ; M. Viger, ministre de l'Agriculture ; M. Georges Leygues, ministre de l'Instruction publique ; M. Lourties, ministre du commerce ; M. Barthou, ministre des travaux publics ; Le Général Mercier, ministre de la guerre ; M. Hanoteaux, ministre des affaires étrangères.

Le ministre de l'Agriculture et le ministre de la guerre faisaient partie du ministère Casimir-Périer.

Le nouveau ministère a été accueilli par un vote de confiance de 416 voix contre 102. Il a adopté le programme politique de son prédécesseur.

M. Dupuy a été remplacé par M. Casimir Périer à la présidence de la chambre des Députés. M. Périer a obtenu 229 voix et son concurrent, M. Bourgeois, en a obtenu 187. Il n'y a que quelques mois M. Périer remplaçait M. Dupuy comme chef du cabinet et M. Dupuy le remplaçait comme président de la chambre des Députés. Ils se sont encore remplacés ces jours derniers et chacun d'eux occupe actuellement son ancienne position.

M. Félix Faure, nommé ministre de la Marine, a été obligé d'abandonner la vice-présidence de la chambre des Députés. Il a été remplacé dans cette charge par M. Auguste Burdeau qui était ministre des Finances dans le précédent cabinet.